

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4754 - JEUDI 16 MAI 2024

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance devrait atteindre
5,3% en 2024

Les estimations faites par la Direction générale de l'économie (DGE) dans son rapport d'avril dernier sur les perspectives économiques révèlent une croissance attendue de 5,3% cette année, contre 2% en 2023. Une tendance haussière qui s'explique par la reprise attendue de la production pétrolière (+5,9%) et la « bonne orientation » des activités du secteur hors pétrole (+5%).

La projection de la DGE s'est aussi intéressée aux échanges extérieurs qui se solderaient par un amenuisement de l'excédent du compte courant, ramené de 8,9% du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 6,0% du PIB en 2024, mais également par une augmentation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur net. **Page 3**

Les activités dans une usine de production à Brazzaville/Adiac



RÉSEAUX SOCIAUX

Le CSLC lance la campagne
« Être citoyen en ligne »

Philippe Mvouo, lors du lancement de la campagne

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a lancé, hier à Brazzaville, la campagne « Être citoyen en ligne » pour encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication et le partage des contenus sur les réseaux sociaux.

Selon le président de cette institution, Philippe Mvouo, le champ de sensibilisation dans le cadre de cette campagne appelle l'implication de tous les citoyens congolais et étrangers vivant au Congo, les confessions religieuses ainsi que les acteurs politiques. **Page 16**

AFFAIRES

Des chefs d'entreprise congolais
en quête de partenaires russes

Une délégation du Congrès des chefs d'entreprise de la République du Congo séjourne à Moscou, en Russie, dans la perspective de nouer des partenariats avec les entreprises de ce pays dans différents secteurs d'activités. Initiée par l'association internationale Gatingo qui développe des projets culturels et d'affaires entre l'Afrique et la Russie, cette visite a pour but de favoriser des échanges commerciaux entre les deux pays. « *Le Congo*

est ouvert sur le plan économique à d'autres pays, et je pense que quand il y aura une opportunité, il entrera dans les BRICS. Parce qu'aujourd'hui, nous avons des difficultés pour échanger avec la Russie à cause du Swift qui est bloqué, alors que ce pays peut apporter au Congo beaucoup de choses », a indiqué le président du Congrès des chefs d'entreprise du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga

Page 7

JUSTICE

Le MCC va porter plainte
contre E²C et LCDE

Une Congolaise impatiente devant le robinet sec. DR

Le Mouvement citoyen des consommateurs (MCC) a annoncé le dépôt, le 17 mai au Tribunal de commerce de Brazzaville, d'une plainte contre les sociétés La Congolaise des eaux (LCDE) et Energie électrique du Congo (E²C) pour leur mauvaise qualité de service et de dommages causés aux clients.

Au cours d'un point presse animé hier, le président de ce mouvement, Ghislain Ondelé Kanga, justi-

fie cette démarche par la recrudescence des coupures intempestives à l'origine de nombreux dommages dans les foyers, l'interruption volontaire dans la fourniture de l'électricité pour ce qui est de E²C, et la qualité de l'eau, le manque d'accès à l'eau potable de la population dans plusieurs arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire en ce qui concerne LCDE. **Page 5**

Éditorial

Réponse

Page 2

GABON

Ali Bongo proteste
contre sa séquestration
avec sa famille

Page 7

ÉDITORIAL

Réponse

La fermeture provisoire du stade Alphonse-Massamba-Débat pour la pose d'une nouvelle pelouse synthétique entretient beaucoup d'espoir. Les pouvoirs publics se sont, en effet, lancés dans une véritable course contre la montre pour donner de vraies réponses à la question qui taraudait l'esprit des sportifs congolais : sur quelles installations devrait jouer le onze national ?

C'est donc un signal positif qui traduit la volonté des plus hautes autorités à mettre un terme à la spéculation autour d'une possible délocalisation des matches des Diables rouges et prouve leur engagement à relever le défi de la réhabilitation des infrastructures sportives existantes.

Ce qui est vrai, le temps ne joue pas en notre faveur car il faut être prêt avant juin, mois programmé pour les deux premiers matches à domicile du Congo, respectivement contre le Niger et le Maroc, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Mais avec de la volonté, l'on peut gagner les paris mêmes les plus difficiles. Vouloir c'est pouvoir !

La réponse du gouvernement bien que tardive apaise tout de même les inquiétudes des fans de l'équipe nationale. En termes de coûts et d'images, le Congo a plus à gagner en jouant à domicile qu'à l'extérieur. Voir, par exemple, les stars marocaines se produire à Brazzaville après leur Coupe du monde totalement réussie devrait motiver nos jeunes joueurs et attirer davantage le public au stade.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTENARIAT

Le CAHC et le Réseau des chambres des experts européens désormais liés

Le Club des amis handicapés du Congo (CAHC) et le Réseau des chambres des experts européens-Département de l'Afrique de l'Ouest ont signé, le 25 avril dernier, à Brazzaville un protocole d'accord de partenariat en vue de permettre au CAHC de réaliser les activités liées à son objet social, notamment l'amélioration des conditions de vie et l'assistance de jeunes vivant avec handicap.



L'échange des documents entre les deux signataires/Adiac

L'accord a été signé par le président national du CAHC, Jean Claude Packa, et le représentant du Réseau des experts européens-Département de l'Afrique de l'Ouest, Reda Jaber. Ce partenariat engage le Réseau des experts européens à mener, au profit des jeunes vivant avec handicap, une certaine autonomie financière et certaines activités génératrices de revenus afin de lutter contre le chômage, la mendicité, la dépendance financière et le complexe d'infériorité.

En ce qui concerne l'objet du protocole d'accord, dans son article 2, le CAHC sollicite à son partenaire un apport multiforme pour le bon fonctionnement d'une partie de ses activités. Il s'engage à développer ses activités handi-vestimentaire, handi-immo-

bilier, commerce général Import & Export, facilitateur en transactions douanières, micro-crédit et finances. Le CAHC s'oblige à communiquer au partenaire toutes les conditions nécessaires sur le fonctionnement régulier de ses activités ; mettre en œuvre effectivement son programme en faveur des personnes vivant avec handicap pour atteindre les objectifs ; soumettre les projets relatifs aux activités génératrices de revenus ; promouvoir les rencontres et les échanges d'expériences ; fournir un rapport administratif trimestriel afin de permettre une évaluation du niveau d'exécution du programme.

De son côté, le Réseau des chambres des experts européens-Département de l'Afrique de l'Ouest s'engage à ac-

compagner le CAHC dans la mise en œuvre de son programme d'activités en faveur des personnes vivant avec handicap afin d'atteindre ses objectifs ; à apporter un apport multiforme de toutes natures au club ; à créer et élargir le partenariat avec d'autres organisations nationales et étrangères dans les secteurs de la formation, l'éducation, le sport, la culture, les nouvelles technologies et la santé ; à promouvoir les rencontres et les échanges d'expérience entre les handicapés du Congo et de l'étranger. A noter que le présent protocole est établi pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction et a pris effet à compter de sa date de signature par les deux parties.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le gouvernement table sur une croissance de 5,3% en 2024

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) devrait se raffermir pour atteindre cette année 5,3%, contre 2% en 2023. Cette tendance haussière s'explique par la reprise attendue de la production pétrolière (+5,9%) et la « bonne orientation » des activités du secteur hors pétrole (+5%).

À la reprise du secteur hors pétrole s'ajoute l'entrée en production du champ pétrolier Holmoni situé dans les eaux territoriales de la République du Congo. Ce champ pétrolier dispose d'une capacité de production d'un million de barils par an, d'après les estimations de la Direction générale de l'économie (DGE) dans son rapport d'avril 2024 sur les perspectives économiques.

Des travaux d'entretien devraient être réalisés sur le champ pétrolier considéré mature dans le but de limiter le déclin de la production. La monétisation du gisement permettra au pays d'engranger plus de ressources pour soutenir sa croissance économique. Les hydrocarbures constituent les principales ressources du Congo. Le secteur pétrolier représente, selon les données officielles, plus de 40% du PIB, 60% des recettes intérieures et 80% des exportations du pays. La politique de renouvellement

des contrats de partage de production que le gouvernement a engagée avec les compagnies pétrolières semble porter ses fruits. Elle permet d'assurer un meilleur suivi de la production et d'optimiser les revenus. Selon Gacyen Emmanuel Mouely Mouanga, expert au cabinet 3M-Partenaires & conseils, les contrats de partage de production sont un enjeu majeur puisqu'ils permettent aux autorités de disposer d'un cadre juridique avantageux, facilitant le suivi des opérations pétrolières sur les plans technique, administratif, financier, social, et environnemental.

La projection de la DGE s'est intéressée aux échanges extérieurs qui se solderaient par un amenuisement de l'excédent du compte courant, revenant de 8,9% du PIB en 2023, à 6,0% du PIB en 2024, en lien avec essentiellement la dégradation des déficits des balances des services et des revenus. La situation monétaire sur la période



Les activités dans une usine de production à Brazzaville/Adiac

2024-2025, ajoute la même source, se caractériserait par une augmentation des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur net, sous l'effet de la progression attendue des

crédits à l'économie, un accroissement de la masse monétaire et une reconstitution du niveau des réserves officielles brutes. Les tensions inflationnistes devraient se poursuivre, avec un

taux dépassant le seuil communautaire (3,5%), en raison de la persistance de la crise alimentaire mondiale, du fait de l'enlèvement du conflit russo-ukrainien.

Fiacre Kombo

ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ONG Radd opte pour la sensibilisation des plus jeunes dans des lycées

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Réseau des acteurs du développement durable (RaddA), que préside Valdo Kiba, a lancé une vaste campagne de sensibilisation dans les lycées publics d'enseignement général de la ville de Brazzaville sur les enjeux du changement climatique.

Après les lycées de Moukondo et de Mafouta, le Radd qui œuvre dans la protection de l'environnement depuis sa création en 2021, était au lycée de la Révolution où son amphithéâtre était rempli des lycéens venus écouter le message éducatif sur les enjeux du changement climatique. Le but étant de limiter l'impact sur l'environnement, à travers une conférence-débat animée par Martin Massouangui-Kifouala, maître de conférence à l'Université Marien-Ngouabi.

C'est sur le thème « Le changement climatique, une affaire de tous et pour tout un chacun de nous » que Martin Massouangui-Kifouala, climatologue de formation, enseignant à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, a sensibilisé les jeunes lycéens. Ce qui est, d'ailleurs, prévu dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies dans son article 6, qui demande à ce que les jeunes soient sensibilisés à ces questions et regarder le comportement de tout un chacun vis-à-vis de la nature, de telle sorte que chacun en posant un acte sache qu'il peut aller dans le sens de la dégradation de l'environnement ou encore de l'amélioration des conditions de vie de l'environnement.

Répondant à la question des élèves sur les conséquences néfastes du climat, Martin Massouangui-Kifouala a indiqué qu'elles sont constatées partout

à travers le monde. Cependant, tous les pays ne peuvent pas ressentir de la même manière ces effets. Les pays développés et les pays sous-développés n'ont pas les mêmes capacités pour y faire face. C'est pourquoi le continent africain est considéré comme le plus vulnérable avec des problèmes qu'il n'arrive pas à résoudre. A ces problèmes il faut ajouter celui lié au changement climatique. « Quand on regarde nos économies, c'est difficile de faire face. Il y a des problèmes qu'on a pas encore résolus, à l'instar de l'éducation, la santé, le transport, l'électricité, alors qu'il faut faire face aux inondations, à la sécheresse, au glissement de terrains »,

a-t-il expliqué.

Atténuer le climat tout en l'adaptant

Quant à la solution, il pense qu'il faut aller vers les mesures d'atténuation, parce que l'adaptation vient après. « Si on ne peut pas atténuer le climat, on va chercher seulement à s'adapter. Or, les mesures d'adaptation ne seront plus efficaces, c'est pourquoi au niveau du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les experts préfèrent combiner les deux. Au même moment que nous nous adaptons, on doit également atténuer. Parce que le climat est déjà en plein changement et les consé-

quences sont ressenties ; d'où on doit s'adapter, mais tout en cherchant à voir comment faire de sorte que les effets du climat dans un futur proche diminuent... Nous allons continuer à produire sur le plan économique tout en limitant les quantités de gaz à effet de serre que nous allons émettre », a-t-il suggéré.

Le responsable de l'ONG Radd, Kiba Valdo, a expliqué le mobile pour lequel ils ont choisi les établissements scolaires en vue d'inculquer cette valeur. Cette idée, a-t-il dit, découle de la lecture du sondage réalisé par l'Unicef en marge de la COP28, dans lequel il a été constaté que dans les pays en voie de développement que la moitié des

jeunes, sinon la majorité, n'est pas sensibilisée, et par conséquent, n'a pas de connaissances sur les enjeux du changement climatique. Cette campagne est une manière que l'ONG Radd a jugé bon de pouvoir porter sa pierre à l'édifice dans la lutte contre les enjeux du changement climatique, parce que ne peut agir que celui qui est nanti de connaissances. Toutefois, Valdo Kiba a reconnu que les élèves n'ont pas été passifs, bien au contraire ils ont montré leur engouement à la chose, notamment sur les questions liées à la protection de la planète.

Le président du Radd et son staff sont plus que déterminés à travailler davantage pour la protection de l'environnement. « Nous souhaitons étendre nos activités pour toucher davantage la population. Précédemment, nous avons organisé un atelier de renforcement des capacités des responsables des quartiers du neuvième arrondissement, Djiri, sur la gestion des catastrophes naturelles, en particulier des érosions. Avec l'appui des partenaires, nous voulons étendre cette activité afin d'édifier les garants des quartiers sur ces problématiques si pertinentes au niveau de nos communautés. Nous savons que la ville de Brazzaville est exposée davantage aux catastrophes naturelles », a indiqué Valdo Kiba.

Bruno Zéphirin Okokana



Les élèves du lycée de la Révolution posant avec le président du Radd/Adiac

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

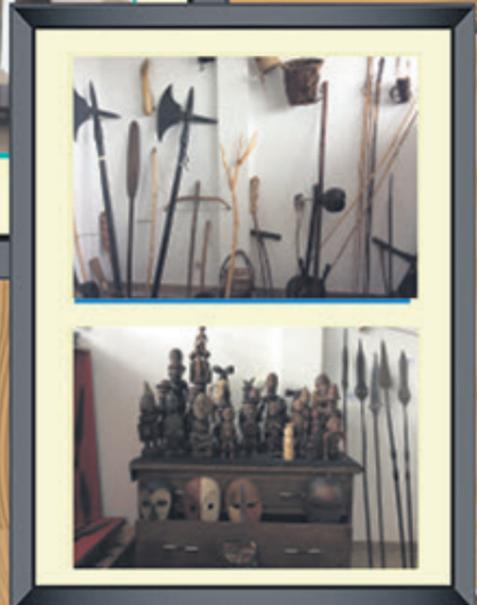
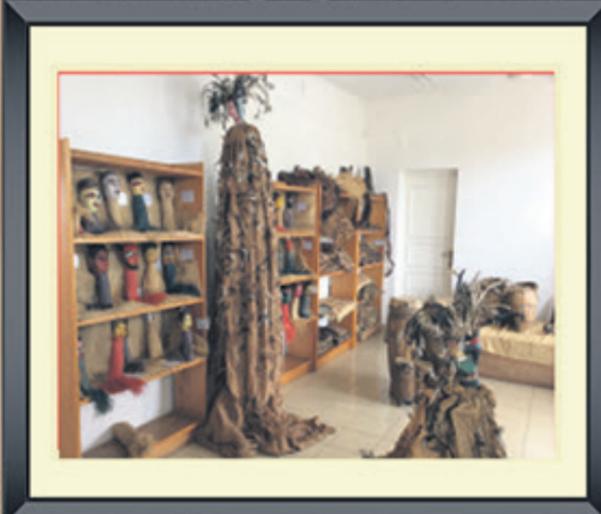
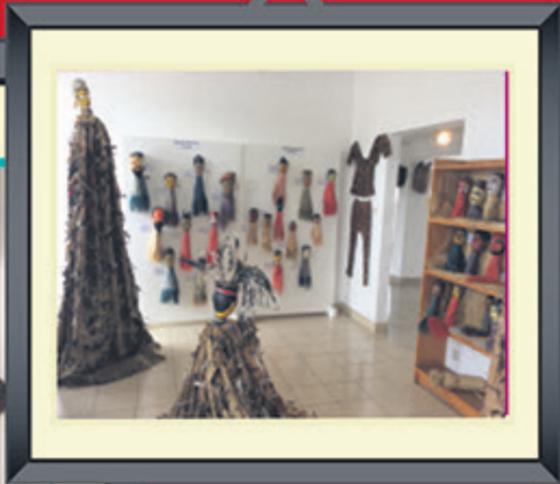
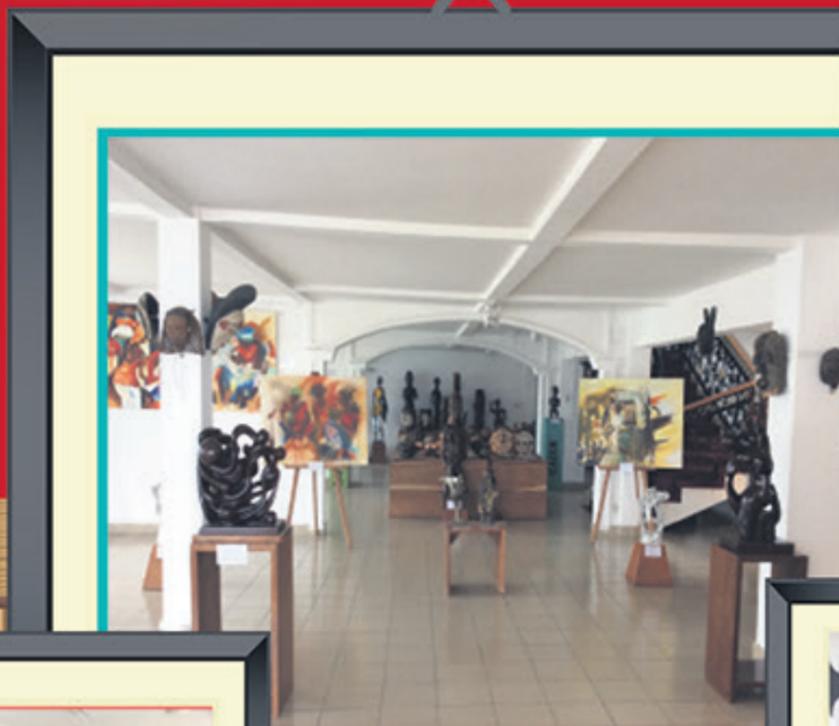
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  Congo
du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

RARETÉ D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ À BRAZZAVILLE

Le MCC porte plainte contre E2C et LCDE

Le Mouvement citoyen des consommateurs (MCC) a annoncé, le 15 mai, sa ferme volonté de poursuivre en justice les sociétés La Congolaise des eaux (LCDE) et Energie électrique du Congo (E²C) à cause de ce qu'il qualifie, entre autres, de « fourniture de la mauvaise qualité de l'énergie aux clients, la recrudescence des coupures intempestives, la fourniture d'une eau insalubre et les pénuries incessantes d'eau potable dans les quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire ».

La plainte sera officiellement déposée le 17 mai au Tribunal de commerce de Brazzaville. MCC, une organisation de la société civile qui défend les droits et intérêts sociaux, économiques et culturels des consommateurs au Congo, veut faire bouger les choses. Enregistré sous le n° 201/17/MIDDL/DBZ/SG/DDSP/SP, le MCC pense que trop c'est trop. La constitution de cette plainte est le résultat d'une longue observation de la mauvaise qualité des services de ces deux sociétés. Il déplore l'incompétence et le manque d'un bon management au sein des sociétés de distribution d'eau et d'électricité.

Pour le compte de la société E²C, le MCC l'accuse de fournir une mauvaise qualité de l'énergie aux clients, des coupures intempestives, d'interrompre volontairement la fourniture d'électricité à chaque moment sans consentement, de priver l'électricité dans certains arrondissements des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Il faut ajouter à cela la vétusté des câbles et poteaux dans les grandes villes causant des incidents, des compteurs mal calibrés et les surfacturations.

« La perte des appareils électro-ménagers à cause de la mauvaise qualité de l'électricité, des vivres frais et provisions à cause des coupures et de la mauvaise qualité de l'électricité, l'utilisation des faux contrats d'abonnement, les pénalités abusives, le manque d'un mécanisme de réparation des torts causés aux clients ainsi que le manque d'éthique et de professionnalisme des agents sur



Une Congolaise impatiente devant le robinet sec./DR

le terrain, tels sont les maux qui minient cette société », a expliqué le président de ce mouvement, Ghislain Ondelé Kanga.

Ce mouvement dénonce les pertes en termes de profits et de chiffres d'affaires dans les activités économiques et d'entreprises détenues par des clients, des dommages des équipements sensibles (ordinateurs, systèmes de contrôle de la chaîne de production, entreprises, etc.), l'arnaque et l'escroquerie sur le prélèvement d'une somme, selon la plainte, sous prétexte d'un droit à la consommation, qui s'élève à plus ou moins 10 391 400 000 FCFA, sur un échantillon de 200 000 abonnés par an.

Concernant LCDE, les motifs sont aussi criants puisque le MCC constate « avec amertume » la mauvaise qualité de l'eau, le manque d'accès à l'eau potable de la population dans plusieurs arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire, la vétusté des équipements et des tuyaux sans oublier ce qu'il qualifie d'arnaque et d'escroquerie en termes du prélèvement d'une somme de plus ou moins de 2 732 400 000 FCFA, sur un échantillon de 200 000 abonnés par an, sous prétexte d'un service d'entretien du réseau.

Réclamations...

Pour garantir un bon climat entre les consommateurs et ces sociétés, ce mouvement de

la société civile souhaite que l'énergie fournie aux clients soit de bonne qualité en continu et en respectant les règles d'interruption afin que l'accès à l'électricité ne soit pas un luxe pour les consommateurs dans tout le pays.

Il veut aussi que l'eau soit salubre, potable, accessible sans peines à la population congolaise dans son entièreté, que les équipements d'adduction soient de bon état, que le paiement de tout frais soit proportionnel aux services notamment et que la surtaxe qui s'élève à 279 FCFA et la pénalité à hauteur de 15 % de la facture, les frais d'entretien du réseau et d'entretien des branchements s'élevant à 2277FCFA, et à 1021 FCFA ne

soient plus amputables sur les clients.

« Que de par la dangerosité du produit (électricité), le matériel et matériaux de transport devraient répondre aux normes, entre autres, la durée de vie et la qualité. Que les consommateurs ne devraient être facturés que proportionnellement à la consommation, que les clients devraient être exempts des pénalités abusives. Que les agents de terrain devraient faire preuve d'éthique et de professionnalisme. Que le service clients au niveau des agences devrait être respectueux des règles de l'art. Que les clients devraient être protégés des harcèlements moral et verbal par le mauvais comportement et attitudes des agents sur le terrain et en plateaux administratifs, notamment les caissières, agents des services de litiges et facturation, que LCDE devrait être dotée d'un service de réparation des torts et litiges, que LCDE devrait protéger, en termes de profits et de chiffres d'affaires, les activités économiques et d'entreprises détenues par des clients, consommateurs, dont la matière première est l'eau et sa fourniture », explique la plainte. Le MCC estime que les textes fondamentaux de la République du Congo et des organismes internationaux, des traités dont le Congo est signataire sur la défense des droits fondamentaux et de protection des intérêts sociaux, économiques et culturels, reconnaissent à tout client lésé le droit à la justice.

Rude Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés





TERMES DE RÉFÉRENCE

Une prestation de cours d'alphabétisation pour adultes à Bomassa et Makao

Introduction

Le Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est une aire protégée située au nord du Congo, et est gérée depuis 2014 par un Partenariat Public-Privé (PPP), entre l'état Congolais et la Wildlife Conservation Society (WCS) sous le label de la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN). La FNN à travers l'Unité de Gestion du Parc (UGP), a l'intention de soutenir les communautés locales en améliorant le niveau d'alphabétisation pour adultes, avec un accent particulier, durant cette phase initiale, sur les employés du Parc ainsi que les communautés de Bomassa et Makao. L'UGP entreprend plusieurs activités pour développer le tourisme basé sur la faune dans le PNNN. Le programme est mené en étroite collaboration avec le gouvernement du Congo, en partenariat avec la Congo Conservation Company (CCC), et avec un financement du programme généreusement fourni par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), avec un soutien supplémentaire de la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS).

1. Objectif

L'UGP cherche à contracter une organisation/ personne spécialisée dans l'enseignement du français pour mettre en œuvre un programme de cours d'alphabétisation pour adultes dans les villages de Bomassa District de Kabo et de Makao District de Dongou, en République du Congo.

L'objectif est d'augmenter le nombre de personnes ayant une connaissance de base de la lecture, de l'écriture et de l'expression de la langue française ; ceci afin d'améliorer leurs chances de tirer profit de l'accroissement des activités touristiques dans la région.

Conditions particulières

-L'UGP s'engage à faciliter les activités de cette prestation pour une durée de 12 mois. Une évaluation sera effectuée après 06 et 12 mois.
-L'UGP s'engage à faciliter l'accès aux supports de cours, et au matériel didactique, en vue de

dispenser des enseignements de qualité aux apprenants, dont l'étendue et la valeur seront convenues mutuellement entre les parties.

-Le prestataire s'engage à respecter les principes de conservation de l'UGP et à collaborer activement avec ce dernier pour préserver la biodiversité.

-Le prestataire s'engage à sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation qui constitue un véritable outil important pouvant booster le développement local et économique.

-Le prestataire doit mettre le cours d'alphabétisation à la disposition de toute personne résidant à Bomassa et Makao- qu'elle soit autochtone ou non, qu'elle soit employée du Parc ou non, sans distinction d'ethnie, de race, de religion, de rang social ou de sexe.

2. Résultats attendus et produits livrables

Les résultats attendus de la prestation sont :

A. Un programme d'alphabétisation doit être conçu et présenté à l'UGP (proposition technique).

i. Le programme doit expliquer comment le cours sera dispensé (par des enseignants formés, des volontaires, etc.).

ii. Le programme doit fixer des objectifs pour le nombre de personnes pouvant être formées : 20-25 employés du parc, 25-30 membres de la communauté à Bomassa et 20 membres de la communauté à Makao.

iii. Le programme doit fournir un moyen mesurable de contrôler dans quelle mesure l'alphabétisation des participants s'est améliorée à la suite de leur participation au cours.

iv. Le programme doit être basé sur les normes officielles d'enseignement du français reconnues aux niveaux national et international. Son contenu correspond aux quatre (4) niveaux de base du cadre européen commun de référence pour la langue française DELF A1, A2, B1 et, B2.

v. Le programme doit être adapté aux conditions sociales et ethniques de Bomassa et Makao.

B. Mise en œuvre d'un programme de cours d'alphabétisation de durée (12) mois.

i. Un minimum de 8 sessions d'apprentissage

par niveau et par village, chacune une heure minimum, sont effectués par mois, avec un objectif global de 96 sessions par niveau et par village sur l'ensemble de la période de 12 mois.

ii. Chaque session doit avoir un minimum de trois (3) étudiants participants pour être reconnue comme tel.

iii. Il convient de tenir impérativement un programme annuel, une répartition trimestrielle, une fiche andragogique, un cahier journal, un cahier de notes, une base de données pour tous les participants, un registre des présences/niveau à chaque session et de procéder à une évaluation partielle et globale de l'apprentissage de chaque participant (par exemple, listes de présence, dossiers d'évaluation, cahier de roulement). Les évaluations doivent avoir lieu au début du contrat et après 06 et 12 mois.

iv. L'UGP se réserve le droit de procéder aux visites des classes pour s'assurer du bon déroulement du programme et de la disponibilité des documents obligatoires à tenir

C. Un devis détaillé doit être produit et soumis à l'UGP (Proposition financière)

i. Le programme doit expliquer comment le budget sera réparti entre Bomassa et Makao (par exemple, honoraires des enseignants, achat matériel didactique, organisation des réunions, transport...)

3. Calendrier

Le contrat aura une durée de 12 mois entre aout 2024 et juillet 2025 Et prendra effet à partir de sa date de signature

Les 12 mois d'aout 2024 à juillet 2025- seront consacrés à la mise en œuvre du programme d'alphabétisation dans les villages de Bomassa et Makao.

4. Relations et dispositions pratiques

Hiérarchie des rapports - Le prestataire rapportera directement au Chargé du tourisme communautaire

Lieu de travail - Le lieu principal de la prestation sera les villages de Bomassa et Makao, en périphérie du Parc National de Nouabalé-Ndoki, en

République du Congo.

Statut juridique - Le prestataire sera responsable de s'assurer qu'il est légalement autorisé à travailler en République du Congo.

Format de l'offre - les offres doivent contenir :

- Une intention de soumissionner ;
- Curriculum vitae des personnes clés de l'organisation ;

- Copies des diplômes des personnes clés de l'organisation ;

- Portefeuille de projets ou d'expériences réalisés dans le domaine de la pédagogie ou l'enseignement pour adultes (en cas échéant) ;

- Proposition financière et technique tenant compte des dispositions pratiques ci-dessus. L'offre doit avoir la mention « cours d'alphabétisation à Bomassa » et peuvent parvenir par e-mail à mraouf@wcs.org OU par enveloppe sous pli fermé à la Fondation Nouabalé-Ndoki à une des adresses suivantes pour le 23 juin 2024 à 17h00 au plus tard. :

- Bureau WCS à Brazzaville (151, Av. Charles de Gaulle, Plateau-Ville, Brazzaville)

- Bureau WCS à Ouessou (avenue principale, proximité Conseil Économique)

- Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse électronique : mraouf@wcs.org en mettant en copie bjeans@wcs.org.

N.B WCS est un employeur qui respecte l'égalité des chances et s'efforce de recruter et de soutenir une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à cultiver un environnement de travail inclusif et recherchons de futurs membres de l'équipe qui partagent cette même valeur.

Fait à Brazzaville, le 7 mai 2024

Ben Evans

Directeur de l'Unité de Gestion du PNNN



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet d'Appui au Ministère du Plan, de la Statistique
et de l'Intégration Régionale

AMI N°001 /PAMPSIR-UCP 2024

Secteur : **Gouvernance**

Référence de l'accord de financement : **DON N° 5500155013801**

N° d'identification du Projet : **P-CG-KF0-009**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Don sur les Ressources du Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (FAT-PRI) du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le **recrutement d'un cabinet consultants chargé d'apporter une assistance technique pour l'appui à la cellule de suivi des projets.**

2. Les services prévus au titre de cette assistance technique comprennent entre autres :

(i) Évaluation des besoins : Le consultant peut débuter par une évaluation approfondie des besoins de la CSIPP. Cela peut inclure des entretiens avec le personnel, l'examen des processus existants et l'identification des lacunes éventuelles ; (ii) Développement de capacités : Fournir une assistance technique pour renforcer les compétences et les capacités de la CSIPP. Cela peut inclure des sessions de formation et des ateliers pratiques sur la conduite du changement, la conception des systèmes de suivi du financement utilisés par les partenaires aux développements (BAD, Banque mondiale, UE ...), y compris le développement d'indicateurs pertinents, la création de tableaux de bord et l'établissement de procédures pour la collecte et l'analyse de données ; (iii) Assistance à la mise en œuvre d'outils et de technologies numériques : Soutenir l'équipe dans la production automatisée des rapports périodiques ou spécifiques destinés aux parties prenantes internes ou externes, l'administration d'un outil collaboratif d'échanges avec les partenaires, le développement d'une plateforme de suivi en temps réel qui met en évidence les progrès réalisés et les éventuels points de blocage, etc ; (iv) Assistance à la documentation : Soutenir l'équipe dans la rédaction de la documentation adéquate des processus, des procédures, des résultats du suivi et dans l'archivage numérique des ressources documentaires. Ceci est crucial pour assurer la traçabilité et la transparence des informations ; (v) Analyse des données : Fournir une expertise analytique pour interpréter les données recueillies, identifier les tendances, les points forts et les faiblesses, et formuler des recommandations basées sur ces analyses ;

(vi) Formation continue: Assurer un suivi continu en fournissant un soutien après la mise en œuvre initiale, et ajuster les processus en fonction des retours d'expérience.

A cet effet, l'assistant technique sera mis à disposition de la CSIPP au Cabinet du MPSIR pour une durée de 09 mois. Le lieu d'affectation est la Ville de Brazzaville.

3. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ci-après dénommée « UCP en sigle », invite les Consultants (firmes) à

présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les Opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ;

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **30 mai à 12 h 00, (heure locale, TU+1)** et portées expressément la mention suivante : « **AVIS À MANIFESTATION N°001/PAMPSIR/UCP-2024 recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'apporter une assistance technique pour l'appui à la cellule de suivi des projets.** », à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PAMPSIR

A l'attention de monsieur le Coordonnateur du PACIGOF;

3^{ème} étage Immeuble Cheikna TAMBADOU

Croisement Boulevard Denis SASSOU NGUESSO/Avenue de la base aérienne Batignolles

Brazzaville République du Congo.

Téléphones: + 242 06 663 69 69 E-mail: pacigofcongo@gmail.com / tomoueljeanbedel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le ... 14 MAI 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

AFFAIRES

Des chefs d'entreprise congolais en visite à Moscou

Une délégation du Congrès des chefs d'entreprise de la République du Congo est en visite à Moscou, en Russie, pour trouver de potentiels investisseurs.

Sur place à Moscou, le président du Congrès des chefs d'entreprise du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, et Théo Milongo, chef d'une entreprise dans le secteur de la construction, ont révélé l'intérêt de leur pays pour « un partenariat accru » avec la Russie. La rencontre a été organisée par l'association internationale Gatingo qui développe des projets culturels et d'affaires entre l'Afrique et la Russie.

Quels sont leurs projets et pourquoi comptent-ils sur la Russie ? Le président de cette association d'entreprises privées et un entrepreneur congolais ont témoigné de leur voyage d'affaires. « *Le Congo est ouvert au plan économique à d'autres pays, et je pense que quand il y aura une opportunité, il entrera dans les BRICS. Parce qu'aujourd'hui, nous avons des difficultés pour échanger avec la Russie à cause du Swift qui est bloqué, alors que ce pays peut apporter au Congo beaucoup de choses. Donc, je pense que le Congo ne va pas se départir de cette logique* », a estimé Paul Nestor Mouandzibi Ndinga.

« *Il y a beaucoup de difficultés parce que, comme vous voyez, aujourd'hui, nous ne pouvons pas commercer avec la Russie et je pense qu'il faut arrêter avec cette pratique et lever l'embargo. Ou encore il faut une nouvelle monnaie pour les BRICS parce que, au Congo, il faut encourager ces initiatives* », a-t-il ajouté.

L'homme d'affaires a également salué la réélection de Vladimir Poutine dont l'investiture a eu lieu le 5 mai. « *L'investiture du président Poutine fait plaisir à beaucoup d'Africains, pas seulement les Congolais. Il a une vision qui peut aider, permettre aux Africains d'aller de l'avant* », a-t-il avancé, ajoutant : « *Il a ouvert beaucoup de portes en Afrique et je pense qu'il faut saisir cette opportunité* ».

« *Poutine a une vision qui peut permettre aux Africains d'aller de l'avant* », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

GABON

Ali Bongo entame une grève de la faim

L'ancien président gabonais, Ali Bongo, et ses deux plus jeunes fils ont entamé une grève de la faim pour protester contre la « séquestration » et les « actes de torture » dont plusieurs membres de leur famille seraient victimes.

L'annonce a été faite le 14 mai par les avocats de la famille Bongo, qui ont indiqué également qu'une plainte a été déposée devant le Tribunal judiciaire de Paris.

Soutenu par ses deux autres fils Jalil et Bilal Bongo, eux

aussi en résidence surveillée, Ali Bongo proteste contre les actes barbares dont seraient victimes sa femme Sylvia, son fils et proche conseiller Nouredinne.

Selon les avocats de la famille Bongo, Nouredinne a été soumis à des sévices inhumains, allant des coups de fouet à des tortures à l'électricité avec un taser, en passant par des étranglements et des coups avec des objets contondants tels qu'un marteau et un pied de biche. Sylvia au-

rait, elle, fait l'objet de coups et d'étranglements.

Une plainte a été déposée à Paris, pour obtenir la désignation d'un juge d'instruction chargé d'enquêter sur ces allégations. Une première plainte simple déposée par Sylvia Bongo en septembre dernier avait déjà été classée sans suite.

Ali Bongo Ondimba a perdu le pouvoir suite à un coup d'État mené par le général Brice Oligui Nguema, en août 2023.

Y.R.Nz.

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

L'UE s'inquiète des «violences»

L'Union européenne (UE) s'inquiète des «violences post-électorales» au Tchad et déplore la mise à l'écart de nombreux observateurs de la présidentielle, quatre jours après l'annonce de la victoire de Mahamat Déby, contestée par l'opposition.

Le général Mahamat Idriss Déby Itno a recueilli 61,03% des suffrages dès le premier tour au scrutin du 6 mai, selon les résultats officiels provisoires. Le Premier ministre, Succès Masra, nommé en janvier par Mahamat Déby, crédité de 18,53% des voix officiellement, a affirmé, lui, qu'il avait au contraire remporté l'élection et demandé au Conseil constitutionnel d'annuler un scrutin aux résultats «falsifiés» selon son parti. «*L'UE prend note (...)*

de la publication des résultats provisoires et «*ne peut que déplorer la non-accréditation d'un nombre important d'observateurs de la société civile à la veille du scrutin*», lit-on dans un communiqué du département des Affaires étrangères de l'UE. L'Union «*s'inquiète également des violences post-électorales*», sans en préciser la nature. Des médias tchadiens ont invoqué des «morts» et de nombreux «blessés» par des «tirs de joie» des militaires à

l'annonce des résultats jeudi soir mais le gouvernement a refusé d'en livrer le nombre et interdit aux hôpitaux de le faire, invoquant «*le respect du secret médical*». L'armée avait été déployée très massivement dans la capitale N'Djamena à l'annonce des résultats. L'opposition, dont certains candidats avaient été écartés de la course présidentielle, avait appelé à boycotter un scrutin destiné, selon elle, à «*perpétuer une dynastie Déby*».

Noël Ndong



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



ENI PUBLIE LE RAPPORT ENI FOR 2023 QUI PRÉSENTE LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE

San Donato Milanese (Milan), **15 mai 2024** - Eni annonce aujourd'hui la publication de son rapport volontaire sur le développement durable " **Eni pour 2023 - Une transition juste** ", qui retrace les progrès réalisés au cours de l'année écoulée, en soulignant l'engagement de l'entreprise à promouvoir une transition énergétique équitable, visant la neutralité carbone d'ici **2050**.

"Dans le contexte mondial caractérisé par des dynamiques complexes et évolutives, nous sommes appelés à trouver des réponses aux nouveaux défis sociopolitiques, climatiques et énergétiques et à apporter notre contribution, avec une approche axée sur la sécurité, l'innovation et la durabilité", déclare **Claudio Descalzi, PDG d'Eni**. L'énergie reste un point de jonction crucial, avec ses opportunités de sécurité et de développement. " La transition énergétique est irréversible et nous devons en assurer la réalisation sans sacrifier la compétitivité du système de production et la durabilité sociale", poursuit-il.

2023 a été une année importante pour Eni, qui a fêté ses **70 ans** : Eni a fait de la décarbonisation une partie encore plus intégrante de sa stratégie d'entreprise, avec un plan de transformation industrielle visant à offrir des produits et services progressivement décarbonés pour atteindre la neutralité carbone d'ici **2050**, avec des objectifs intermédiaires clairs dès 2025. Grâce à d'importants investissements ciblés dans la recherche et le développement, Eni a déjà réduit de **40%** les émissions nettes des champs d'application 1 et 2 dans le secteur de l'amont et de **30%** les émissions globales par rapport à **2018**. Des efforts particuliers sont déployés pour réduire les émissions de méthane (réduction de plus de **20%** d'ici **2023** pour l'activité Upstream), comme en témoigne également la reconnaissance du Gold Standard par le programme Oil and Gas Methane Partnership 2.0 (OGMP 2.0) du PNUE et l'adhésion à de nombreuses initiatives mondiales, notamment le Global Flaring and Methane Reduction fund de la Banque mondiale. L'entreprise a également établi des collaborations stratégiques avec des partenaires internationaux, tels que Sonatrach en Algérie, EGAS en Égypte et ADNOC aux Émirats arabes unis, afin d'aider ses partenaires à relever les défis de la transition énergétique.

Conformément à l'accord conclu lors de la **COP28**, Eni partage la nécessité d'une transition énergétique qui se déroule de manière juste, pragmatique et équitable. Cela comprend à la fois des investissements pour réduire les émissions liées à la production de pétrole et de gaz et pour développer le portefeuille gazier, vecteur de transition énergétique (l'acquisition de Neptune Energy, le démarrage de la production du projet Congo LNG), et l'expansion dans le secteur des énergies renouvelables avec les **3GW** de capacité installée de Plénitude, la naissance d'Enilive et l'expansion de la capacité de bio raffinage pour une mobilité plus durable, et les projets de capture et de stockage du carbone, en particulier en Italie et au Royaume-Uni. Les investissements se poursuivent également pour accélérer le développement industriel de la fusion par confinement magnétique, qui permettrait de produire de grandes quantités d'énergie sans émission, de manière sûre et pratiquement illimitée.

La transition juste reste au cœur de la stratégie d'Eni et se traduit par divers projets visant à gérer les impacts sociaux de la transformation, à maximiser les opportunités de développement local et à travailler en partenariat avec les communautés concernées, tout en respectant les droits de l'homme et en protégeant la santé et l'environnement. Des projets tels que la conversion de la raffinerie de Livourne en bioraffinerie, le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Congo ou les partenariats avec **l'OIT (Organisation internationale du travail)** pour promouvoir la santé et la sécurité au travail des agriculteurs dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières agricoles et avec l'IRENA pour promouvoir le développement des compétences de transition, témoignent de l'engagement de l'entreprise en faveur d'une transition équitable et inclusive, en partenariat avec les pays où l'Eni opère.

Eni company contacts:

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com - segreteria@societaria.azionisti@eni.com - investor.relations@eni.com

Website: <http://www.eni.com/>

SANTÉ PUBLIQUE

Le diabète et ses secrets au centre d'une conférence-débat

Organisée par l'Association femmes de cœur (AFC) que préside Laetitia Gassaki, la conférence-débat placée sous le parrainage de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a été animée par les Drs Farel Elilié et Josaphat Depaget.

La conférence-débat dont le thème a été «La voix des sans-voix» a porté sur le diabète et ses secrets. Dans son mot de bienvenue, Laetitia Gassaki a plongé l'auditoire dans les profondeurs de son engagement, sur la raison d'être de l'AFC et sur les motivations qui l'ont guidée vers cette noble cause qui est la lutte contre le diabète.

Laetitia Gassaki a indiqué qu'elle a toujours été touchée par la souffrance des jeunes filles enceintes encore mineures, souvent victimes de jugement injuste, et du manque criant de sensibilisation au sein de la communauté au sujet du diabète aux conséquences dévastatrices. S'inspirant des paroles de l'ancien président américain, John Fitzgerald Kennedy, « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays », elle s'est questionnée sur comment se rendre utile à son prochain qui est dans le besoin au Congo. En tant que femme et mère, elle a manifesté une grande envie de donner, de partager et de s'impliquer dans la vie sociale. D'où, la création de l'AFC, une association humanitaire à but non lucratif régie par la loi 1901, qui s'est fixée comme objectifs d'accompagner, de suivre les filles



La marraine de l'association et de l'activité prononçant son mot d'Adiac

mères et de mener des actions liées à la sensibilisation aux dangers du diabète.

Depuis lors, elle organise des actions telles que la grande marche de santé, les éditions des grandes campagnes de sensibilisation, des conférences-débats pour informer, sensibiliser et prévenir la population. Elle échange avec d'autres associations à l'étranger en lien avec

cette pathologie, elle se bat pour obtenir de l'État la prise en charge des soins et la gratuité de l'insuline. L'AFC compte créer la "Maison du patient" qui sera un lieu de rencontre et d'écoute. Cette maison sera un centre d'information qui abordera avec les malades les questions liées à la nutrition, l'obésité, l'activité physique et les risques cardio-vasculaires.

Près de 400 millions de personnes touchées par le diabète

Ouvrant la conférence-débat, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, marraine de l'activité, a indiqué que le thème choisi et qui concerne réellement un problème de santé publique a sa pertinence dans ce que les statistiques récentes montrent. Voilà pourquoi il est plus qu'opportun de porter la sensibilisation à cette pathologie pernicieuse et silencieuse à tous les niveaux. Au niveau mondial, a-t-elle dit, près de 400 millions de personnes sont touchées par le diabète. Heureusement, a-t-elle ajouté, les progrès de la médecine ont réussi à en faire une pathologie « supportable », « gérable » à travers les anti-diabétiques oraux, le régime alimentaire, le sport et l'insulinothérapie. « Je ne voudrais pas me substituer aux intervenants qui nous font l'honneur de leur présence et donc de leur participation à cette conférence-débat. Cependant, j'aimerais me situer dans la dynamique engagée par l'Association femmes de cœur pour déconstruire les représentations sociales tissées autour des cristallisations de ce que certains appellent, faute de

mieux, les « maladies de la modernité ». L'explosion du diabète, aujourd'hui, s'accroît. Il y a donc urgence à informer, expliquer, accompagner... », a déclaré Béline Ayessa.

Après l'allocution d'ouverture sont intervenus les exposés du Dr Farel Elilié, médecin-spécialiste en diabétologie-endocrinologie, praticien au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, sur le thème affilé « Le diabète et ses secrets », et du Dr Josaphat Depaget, nutritionniste et promoteur de santé, président de l'ONG Depaget médical center, coach en nutrition des joueurs des Diables rouges football et des personnes qui souffrent de l'obésité, du diabète et de l'hypertension artérielle, sur le thème « L'assiette et le verre qui sauvent ».

Notons que l'AFC a lancé officiellement ses actions de grande envergure dans la lutte contre le diabète et l'encadrement des filles-mères le 15 juillet 2023. Ses principaux objectifs sont de porter assistance, d'éduquer et d'encadrer les filles-mères abandonnées à leur propre sort et surtout vivant dans des conditions d'extrême précarité. Cette association compte désormais neuf membres du bureau et vingt-neuf bénévoles.

Bruno Zéphirin Okokana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 8A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Union sacrée en ordre dispersé pour l'élection du bureau définitif

L'élection des gouverneurs des provinces a mis à nu les profondes dissensions au sein de l'Union sacrée, plateforme politique présidentielle. L'installation du bureau définitif de la quatrième législature de l'Assemblée nationale confirme la présence de ce manque de cohérence au sein de la famille politique du président Tshisekedi, sans parler du retard criant observé dans la formation du gouvernement depuis la nomination de la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka.

L'Union sacrée détient une très forte majorité à l'Assemblée nationale, avec plus de 450 députés, sans cependant arriver à former le ticket pour les six postes du bureau définitif de la chambre basse du Parlement. La famille politique du président ira en ordre dispersé au scrutin du 18 mai. La proposition du présidium ne fait pas l'unanimité et plusieurs partis et regroupements ont carrément proposé des candidats. Au total, 18 dossiers ont été réceptionnés pour les sept postes en jeu, dont celui de rapporteur adjoint, réservé à l'opposition. Excepté Vital Kamerhe au perchoir et Jacques Djoli au poste de rapporteur, la bataille s'annonce rude pour les quatre autres sièges du bureau définitif. Favori au poste de pre-



Les cadres de l'Union sacrée, famille politique du président Félix Tshisekedi/DR

mier vice-président, le député de l'UDPS, Jean-Claude Tshilumbay, aura pour concurrent Alphonse Ngoyi Kasanji de l'AFDC-A. Boudé par une

frange de députés USN, Christophe Mbosso se mesurera à Antipas Mbusa

La proposition du présidium ne fait pas l'unanimité et plusieurs partis et regroupements ont carrément proposé des candidats

au poste de deuxième vice-président. Dede Mopasa (A24), Serge Bahati (AFDC-A), John Banza (Mosaïque UDPS) et Rombault Kalombo (Non-inscrit) sont en course pour la questure. Six candidatures ont été déposées pour le poste de questeur, parmi lesquelles celle de Caroline Bemba du MLC, avec le soutien du présidium de l'Union sacrée. La sœur de Jean-Pierre Bemba aura en face d'elle Trésor Lutala de l'UDPS/Kibassa, Patrick Eshiba d'AACPG, Grâce Neema de CODE, Ron Roger Binwala d'A24 ainsi que Chimène Polipoli d'AFDC-A. Côté opposition, Dominique Munongo d'Ensemble et Constant Mutamba de Dypro convoitent le poste de rapporteur adjoint.

Martin Engimo

RESSOURCES MINIÈRES

La société civile se dote d'un outil de travail et de plaidoyer

Le document se présente sous la forme d'un agenda citoyen en matière de gouvernance des minéraux critiques de la transition énergétique. L'objectif est d'influencer la conception des politiques publiques et de promouvoir des initiatives à fort impact sur l'écosystème socio-politique et environnemental.

Depuis un certain temps, la gestion des minerais stratégiques devient une question d'intérêt majeur dans de nombreux pays, compte tenu de leur rôle crucial dans la réussite de la transition énergétique. Dans ce grand débat, le gouvernement congolais semblait avoir pris une certaine avance au regard de sa part de responsabilité dans la mise en œuvre des mesures pour l'accélération de cette transition et l'accroissement inévitable de la demande en minerais stratégiques. Mais aujourd'hui, la société civile est en voie de combler le fossé. En initiant des réflexions poussées sur cette question, elle a identifié des défis, risques et opportunités liés à la présence des minerais stratégiques. S'il faut citer quelques défis-clés, il y a l'inexistence d'une vision nationale stratégique de la gestion des métaux stratégiques, ainsi que l'inefficacité des mécanismes de lutte contre la corruption, la fraude et les

flux financiers illicites.

Au cours d'un grand atelier tenu le week-end dernier sous la facilitation de Resource Matters, la société civile a franchi un pas important. Il s'agit de la rédaction d'un document de référence comportant les axes prioritaires et stratégiques coulés sous la forme d'un agenda citoyen en matière de gouvernance des minéraux critiques de la transition énergétique. Les participants veulent en faire un véritable outil de travail et de plaidoyer à l'intention des différents acteurs de la société civile (ASBL/ONG, journalistes, mouvements citoyens, communautés locales, activistes indépendants) dans leur collaboration avec le gouvernement ainsi que les acteurs nationaux et internationaux engagés dans la gouvernance des ressources naturelles. L'objectif est d'arriver à influencer la conception des politiques publiques et le développement des initiatives

tendant, d'une part, à réduire les risques liés à la gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement, et, d'autre part, à promouvoir une gouvernance prudente pour permettre au pays de capter réellement les opportunités économiques, financières et sociales dans la chaîne des valeurs des minerais stratégiques de la transition énergétique.

Cet agenda comporte au total six axes prioritaires pour une gestion réussie. En bref, il s'agit de la vision globale du gouvernement ; des mécanismes de protection de l'environnement et des humains ; de la politique sectorielle de lutte contre la corruption ; de la bonne collecte des revenus et de la transparence des dépenses ; de la mise en place d'un écosystème favorable et de l'amélioration de la connaissance des réserves minéralogiques de la République démocratique du Congo.

Laurent Essolomwa

La RDC appelle à un embargo contre le Rwanda

Les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda ont intensifié leurs attaques ces derniers temps sur quelques territoires du Nord-Kivu. Il y a quelques jours, ces forces terroristes ont pris le contrôle de Rubaya, ville située dans le Masisi, connue pour ses gisements miniers.

Des minerais passent désormais sous la coupe des rebelles qui s'y mettent à plein régime en utilisant la population locale comme main d'oeuvre. Ce qui ne fait que confirmer la thèse du pillage systémique des richesses congolaises. Revenant sur cette situation dans un communiqué publié le 14 mai, la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, n'a pas manqué de dénoncer l'intensification des attaques du M23 dans les zones minières de Masisi. Elle a publié une série de communiqués détaillant l'exploitation continue de minerais dans les périmètres retirés par l'État, soulignant la complicité présumée du Rwanda dans ces activités de contrebande minière. À Rubaya, a-t-elle révélé, «le M23 y a tenu une grande réunion avec tous les creuseurs et négociants - y compris des femmes enceintes et enfants -, les autorisant à poursuivre l'exploitation artisanale. Ils achètent les minerais produits, les entreposent dans leurs grands dépôts de Mushaki, avant de les acheminer au Rwanda».

Les Nations unies et le Conseil international sur les ressources de la Région des Grands Lacs sont exhortés à reconnaître ces activités comme une menace significative pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Antoinette N'samba Kalambayi stigmatise le caractère illicite de l'exportation de ces matières premières par le Rwanda depuis le Nord-Kivu, en violation de toutes les dispositions internationales et régionales dans ce secteur. Elle a exhorté qu'un embargo soit décrété à l'encontre du Rwanda. La ministre des Mines appelle à l'engagement de tous les acteurs, y compris les consommateurs finaux des produits miniers, pour un approvisionnement sain et responsable en substances minérales.

Sylvain Andema

ESCRIME

La ligue de Brazzaville récompense les meilleurs athlètes

La ligue départementale d'escrime de Brazzaville a organisé, le 12 mai, l'édition 2024 de son championnat. Contrairement aux éditions précédentes, le bureau de la ligue a mis les bouchées doubles afin de réunir un grand nombre d'escrimeurs et escrimeuses.

Sept clubs ont participé au championnat dont six de Brazzaville et un invité venu de Pointe-Noire. Au total, soixante-huit athlètes de toutes les catégories se sont affrontés pour chercher une place au podium.

Au classement général, Dieu-donné Gogo a remporté la médaille d'or en épée monsieur cadet suivi de Miguel Loly. En épée dame cadette, Réussite Mbaloula (or) et Belvie Bitsui-ka (argent) sont les médaillées de cette édition. Du côté du Fleuret benjamine, ce sont Hope Tsouari et Celina Mabilia qui ont été sacrées tandis qu'en Fleuret monsieur cadet, la finale a été remportée par Primo Koyi au détriment de P. Moubembo. En épée junior dame, Mbaloula a remporté la médaille d'or devant Rosa Tsui-ka qui s'est contentée de l'argent. Julia Massouama a battu Cladia Mbela en finale de l'épée senior dame. En sabre senior monsieur, le titre est revenu à Dieu Merci Bikoumou qui a dominé Francis Moukengue au moment où Inganda s'est emparé de la médaille d'or en épée senior monsieur devant Bonachy Kounkou.

Régulièrement championne lors



La remise des médailles Adiac

des éditions départementales et nationales en épée chez les seniors dames, Julia Massoua-

ma du Winner club a promis de conserver son titre. Pour sa part, l'une des têtes d'affiche

en sabre chez les seniors messieurs, Dieu Merci Bikoumou, n'a pas trop balbutié devant ses

adversaires pour remporter la médaille d'or.

« C'était une très belle finale. Je l'ai remportée avec un grand écart mais je dois encore travailler davantage pour faire autant au niveau national et international. Le sport est comme une femme infidèle ; aujourd'hui je suis champion mais demain un autre peut me détrôner. Il faut juste travailler encore et encore », a-t-il indiqué.

Présent au gymnase Henri-Elendé où s'est déroulée cette compétition, le directeur technique national de la Fédération congolaise d'escrime a déploré le manque de matériel qui pouvait permettre une très grande participation des athlètes. Le matériel envoyé par la Fédération internationale est toujours bloqué au port de Pointe-Noire par manque de moyens de dédouanement. « Nous faisons avec les moyens de bord. Nous avons, certes, du matériel envoyé par la Fédération internationale mais nous attendons toujours qu'il nous parvienne. Ce résultat est le fruit de la formation que nous avons organisée avec le Comité olympique », a expliqué Gaël Diamonika.

Rude Ngoma

DOUALA MUSIC'ART FESTIVAL 2024

Les talents d'artistes seront mis en avant

Le comité d'organisation de Douala Music'Art festival (Domaf) invite les artistes évoluant dans les domaines de la musique, des arts visuels, de la danse et de la mode à soumettre leurs candidatures pour participer à sa treizième édition prévue du 14 au 17 novembre 2024 à Douala, au Cameroun.

Durant quatre jours, Douala vibrera aux rythmes de concerts, de performances de danse, de défilés de mode et d'expositions artistiques des artistes qui viendront d'Afrique centrale et d'ailleurs. Le festival rassemblera des talents locaux et internationaux pour un échange culturel fructueux.

Les artistes et groupes désireux sont appelés à fournir un dossier comprenant des éléments suivants : nom, nationalité, lieu de résidence ; brève présentation ; photos HD et trois liens vers des clips ou des performances live diffusés sur (YouTube et Facebook).

Pour les groupes, il s'agit de la présentation détaillée des membres ; brève présentation du groupe ; photos HD et trois liens vers des clips ou des per-

formances live sur (YouTube et Facebook).

Les inscriptions se font en ligne sur le site web officiel du Domaf. Pour plus de détails veuillez contacter l'équipe à l'adresse suivante : contact@doulamusicartfestival.com. La date limite est fixée au 16 juin 2024.

Domaf reste un lieu d'expression pour les nouvelles générations, mêlant tradition et modernité. L'évènement est organisé par l'association Green Grass depuis 2010 et est devenu une plateforme continentale pour les cultures urbaines d'Afrique centrale. Le comité d'organisation met en avant les talents émergents en musique, danse, mode et arts visuels et propose un marché de rue urbain.

Rosalie Tsiankolela Bindika



INTERVIEW. JEAN-LUC KITOKO

« Faire du sport un levier économique pour le Congo »

Le Franco-Congolais Jean-Luc Kitoko est chef d'entreprise, consultant technique et sportif, champion pluridisciplinaire en sport de combat, coach et formateur. Diplômé d'État, il est sélectionneur, entraîneur et coach de l'équipe de France de kick-boxing depuis 2009. Le 25 mai prochain, fort de son expérience en tant que sportif de haut niveau de plus de 35 ans, il donnera une conférence sur le thème « La place du sport dans le développement du Congo de demain ». Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Sous quelle étiquette organisez-vous la conférence du 25 mai prochain ?

Jean-Luc Kitoko (J-L.K.) : Nous sommes au moment où l'effervescence des Jeux Olympiques Paris-2024 commence à se faire sentir. Sans afficher aucune étiquette, hors des aires des jeux, je suis désireux de mettre toute mon expérience au service du Congo pour avoir un moment de réflexion, d'échange et de partage autour du sport. C'est une occasion de porter mon témoignage en mettant en lumière mon engagement indéfectible envers le sport et l'activité physique.

L.D.B. : Pourquoi associez-vous les Congolais de l'étranger ?

J-L.K. : Certes, «Nul n'est prophète chez soi», dit-on. Après une longue période où j'ai effectué la promotion du sport sous toutes ses formes à l'étranger, j'estime qu'il est temps d'associer mes compatriotes. À leur égard, leur faire prendre conscience de la valorisation de la performance et l'épanouissement à travers l'esprit sportif. Il n'est pas question de vivre cette rencontre dans un cadre de l'entre soi. J'ai également sollicité la présence de certains amis compatriotes expérimentés dans leurs domaines respectifs et ayant cette même envie d'aider notre pays. J'aurai la participation, à la fois des Congolais ou Franco-Congolais vivant en France et de ceux vivant ailleurs.



Jean-Luc Kitoko, entraîneur et coach de l'équipe de France de kick-boxing depuis 2009

L.D.B. : Quelles sont vos attentes à l'issue de cette rencontre ?

J-L.K. : J'attends de cette conférence qu'elle enrichisse la vision sur les

bienfaits du sport et permettre qu'il devienne un levier économique. Admettons que, bien qu'il ne résolve pas tout, le sport n'est pas souvent envisagé dans les esprits pour

être un développement de croissance pour le Congo. À l'heure où se profile dans quelques jours l'événement mondial des Jeux Olympiques Paris-2024, les attentes sont de réussir à faire comprendre à nos compatriotes que le sport, à tout âge, ne relève pas uniquement du divertissement mais doit bien être considéré comme «un levier de croissance économique avec plusieurs thématiques, à savoir santé, jeunesse, handicap, législation et économie». Ensemble, avec les intervenants, autour de tables rondes passionnantes programmées le 25 mai prochain, j'ai hâte de relayer cette flamme sportive auprès de mes compatriotes à travers des échanges enrichissants.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

10^e ÉDITION DU FIEF

Un concours interscolaire de conte annonce les couleurs de l'événement

Prélude à la 10^e édition du Festival international d'expression féminine (Fief) qui se tient du 15 au 19 mai dans la ville océane, la compagnie Issima a organisé, le 13 mai, à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, le concours interscolaire de conte qui a réuni des élèves filles des écoles publiques et privées de la place.

La compétition intègre l'ensemble des activités retenues pour la 10^e édition du Fief et a opposé des candidates de trois écoles, sur les quinze sélectionnées dans la ville. Il s'agit notamment de l'Institut supérieur de commerce et d'industrie du Congo (Escic), et des lycées publics Victor-Augagneur et Pointe-Noire 2. Tenant compte des critères, entre autres, l'originalité, la durée, la tenue de scène et la diction, les candidates ont, tour à tour, présenté leurs spectacles de conte. Des récits ponctués de proverbes et chants en langues maternelles ainsi que des danses traditionnelles qui ont réjoui les spectateurs constitués en majorité d'élèves.

Signalons qu'avant le concours, les candidates ont bénéficié de l'encadrement de leurs enseignants



La photo souvenir du concours inter scolaire de conte /Adiac

puis des professionnels du conte. Ce qui leur a permis de présenter des spectacles jugés de qualité. A l'issue des prestations, c'est l'Escic qui a remporté la compétition avec une moyenne de 13,96, suivi du lycée Pointe-Noire 2 puis du lycée Victor-Augagneur. Les gagnants recevront leur trophée au cours de la 10^e édition du Fief, a indiqué Germaine Ololo, di-

rectrice de la compagnie Issima et de ce festival. Donnant les raisons de l'absence au concours des autres écoles sélectionnées, elle a expliqué : « Cette activité tient compte du programme scolaire. Le calendrier scolaire a connu des modifications et cela a impacté sur notre programme. Par ailleurs, le niveau scolaire des enfants étant bas, il y a

des établissements qui ont pensé qu'ils ne pouvaient pas respecter les engagements, ils se sont retirés ».

Outre ce concours interscolaire de conte, animé par le groupe Bala ba Congo, ce festival qui aura comme marraine Evelyne Tchitchellé, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, prévoit d'autres activités

telles la musique, la danse, le conte, le slam, la mode, l'exposition, les projections cinématographiques, le forum des femmes leaders. L'événement se tiendra sur le thème « Par l'art contribuons à l'assainissement de nos mœurs » et recevra, comme invité spécial, le groupe mythique Les Bantous de la capitale. Plusieurs autres invités locaux, nationaux et étrangers (Sénégal, Tchad, Cameroun, France, Togo, Bénin, Côte-d'Ivoire, Gabon, République démocratique du Congo) sont attendus.

Notons que le Fief s'est fixé comme but de promouvoir le talent de la femme dans toutes les disciplines artistiques. C'est, d'ailleurs, ce qui explique le fait que le concours interscolaire de conte ne soit ouvert qu'aux élèves filles.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PÉTANQUE

Les pratiquants rivalisent d'adresse et d'habileté

La 2^e édition du Grand tournoi de pétanque a réuni, du 11 au 12 mai au boulodrome de Canal Olympia, les pétanquistes de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Treize clubs et soixante-deux doublettes ont pris part au tournoi initié par l'Association sportive amicale (ASA) de Pointe-Noire qui a associé les Brazzavillois cette année, contrairement à l'édition passée qui n'avait réuni que les équipes locales. « Le but principal de cette compétition est de mettre en avant la pétanque congolaise qui n'est pas bien connue, il faut le reconnaître. Ce tournoi permet aussi aux joueurs d'avoir de la compétition dans les mains pour mieux affronter les échéances nationales ou internationales », a dit Sylvain d'ASA.

Pendant deux jours, les pétanquistes se sont affrontés lors de la principale, la compétition majeure, et de la consolante donnant lieu à des matches âprement disputés. La hargne de vaincre, l'endurance et le talent des pétanquistes ont été loués par Sylvain qui a souhaité que l'année prochaine, les clubs d'autres

départements et villes se joignent à l'initiative pour porter haut le flambeau de la pétanque congolaise.

Au terme de la finale dans la compétition principale, c'est l'équipe d'Aidec Pointe-Noire, composée de Gael Mabiala et Patrick Nzomambou qui a remporté le graal devant ABC Brazzaville. Arc-en-ciel de Pointe-Noire a complété ce podium. « Nous tenions à garder ce trophée à Pointe-Noire, grâce à notre abnégation et à la volonté qu'on y a mise, on a réussi. Mais il faut reconnaître que ce n'était pas facile puisque notre adversaire en finale a vendu chèrement sa peau », a dit Gael Mabiala après la finale.

Les vainqueurs, en plus du trophée et d'autres présents offerts par les sponsors, ont reçu la somme de 1 000 000 FCFA. L'équipe classée deuxième a reçu un trophée, des gadgets et une enveloppe de 500 000 FCFA. La troisième équipe a reçu la somme de



Les vainqueurs du tournoi de pétanque à la remise des trophées/Adiac

200 000 FCFA. Des bons d'achat et plusieurs autres présents ont été offerts aux équipes classées de la 4^e à la 13^e place. La compétition la consolante a échoué au club DRP Brazzaville composé de Mabounda et Sokol. Ils ont reçu, en plus du trophée, la somme de 300 000 FCFA. Arc-en-ciel Pointe-Noire a occupé la deuxième place récompensée par la somme

de 200 000 FCFA tandis que DRP, troisième, a reçu 100 000 FCFA.

La 2^e édition du Grand tournoi de pétanque a connu un succès grâce à l'apport de la ligue départementale, de la fédération congolaise de pétanque, des arbitres, du jury, des bénévoles et surtout des sponsors et partenaires dont l'apport incommensurable a été salué par

les organisateurs. A brève échéance, les pétanquistes congolais vont participer au championnat d'Afrique à Marrakech au Maroc dans un mois, et en août prochain au championnat national qui va se disputer à Pointe-Noire puis à la Coupe du monde en décembre prochain pour boucler l'année.

Hervé Brice Mampouya

PRÉSERVATION DES ESPÈCES MARINES

Renatura Congo présente les résultats de ses études sur les cétacés

La présentation des résultats obtenus pendant les deux ans d'études que l'association Renatura Congo a menées sur les cétacés, notamment les dauphins et baleines à bosse du Congo, a été faite au cours du premier atelier multi-acteurs co-organisé avec l'Institut de recherches en sciences exactes et naturelles (Irsen).

L'activité a eu lieu le 6 mai dans la salle de conférence de l'Irsen, dans l'arrondissement 2, Mvou-Mvou. Ce premier atelier multi-acteurs sur les cétacés, initié par l'association Renatura Congo, a réuni un nombre important de représentants des administrations, entreprises, société civile et divers acteurs en lien avec le milieu marin et l'activité maritime. Réalisée avec le soutien du Programme des petites initiatives (PPI) du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et l'ambassade de France, l'activité s'est déroulée en présence du directeur général de l'Irsen, Victor Mamonékéné; du directeur général de la Pêche, Boniface Essea; du chef de service de la conservation de la biodiversité à l'Agence congolaise pour la faune et les aires Protégées (Acfap), Guy Engambe; et de la console générale de France, Véronique Wagner.

Ce workshop a été l'occasion pour Renatura Congo de par-

tager les connaissances acquises au cours des deux années d'études menées sur les dauphins et baleines à bosse présents dans les eaux côtières du Congo. Une campagne de suivi scientifique, permettant de mieux connaître ces mammifères marins, s'est réalisée en partenariat avec l'Irsen et l'appui de l'Acfap. L'atelier a aussi permis de présenter les enjeux et perspectives pour la préservation de ces animaux encore peu connus au Congo et très menacés par les activités humaines (pollution, surpêche, industrie...). «On a essayé d'avoir les représentants de tous les utilisateurs du milieu marin et côtier pour faire un bilan des données apprises sur ces espèces puisque pour bien les protéger, il faut bien les connaître. Et quand on les connaît, on peut les prendre en compte dans nos activités. Les études ont concerné l'ensemble du littoral. Pour les baleines, on a travaillé sur une zone comprise entre le port

de Pointe-Noire, la pointe indienne et en haute mer. Nous avons des données précédentes mais qui n'avaient pas suivi un protocole aussi précis. Pour le dauphin à bosse, qui est une espèce en danger critique d'extinction, nous avons travaillé depuis la frontière du Cabinda jusqu'à Longo bondi», a expliqué Nathalie Mianseko, directrice de Renatura Congo.

Les participants à l'atelier ont suivi les différentes présentations faites en présentiel et par visioconférence par des spécialistes de l'Irsen, de la Commission baleinière internationale (IWC), et du Consortium pour la conservation du dauphin à bosse d'Atlantique et de Renatura Congo. Celles-ci ont porté sur les généralités des cétacés au Congo/écologie; l'état de connaissance des baleines en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale; la présentation des deux années de campagne de suivi scientifique au Congo (premiers résultats qui dé-

montrent que les eaux congolaises sont un site de reproduction pour la baleine à bosse); l'état des recherches et du statut de protection du dauphin à bosse, espèce en danger critique d'extinction (observations fixes, enquêtes, pose d'hydrophones en mer: FPOD).

Enfin, pour conclure cette journée de partage, les participants ont pu suivre une présentation sur l'application de sciences participatives «Siren» conçue par l'organisation non gouvernementale camerounaise African marine mammal conservation organization. Cette application pour téléphone portable offre la possibilité à tout citoyen de signaler une observation sur la biodiversité marine, dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur ces espèces encore trop peu connues.

Ce premier atelier sur les cétacés au Congo a été salué par les participants qui ont confié avoir beaucoup appris. «Cela m'a permis d'avoir une vue

générale de ces espèces qui jouent un rôle important au niveau des océans mais aussi au niveau de l'homme, parce qu'elles régulent la population de certains prédateurs qui tuent les petits poissons que les hommes utilisent pour se nourrir et pour commercialiser», a confié Chance Malanda, étudiant en sciences et techniques de l'Université Marien-Ngouabi. La console générale de France, Véronique Wagner, a exprimé aussi sa satisfaction. «On a vu que parmi la présence il y a une grande représentation des autorités, des entreprises privées et des pêcheurs. Félicitations à Renatura pour cet atelier; on attend le prochain», a-t-elle indiqué. Créée en 2005 à Pointe-Noire, Renatura Congo, qui a pour objectif la préservation de la biodiversité marine et la promotion du développement durable, entend poursuivre ses études sur les cétacés avec l'appui de ses différents partenaires.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 001/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT D'UN L'ASSISTANT (E) DE DIRECTION DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le gouvernement de la République du Congo a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, un financement additionnel pour le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), projet sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH).

L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide au revenu d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productifs pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet.

I. Mandat

L'Assistant (e) de Direction, placé (e) sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du PSIPJ, est chargé (e) d'apporter son appui dans toutes les activités relatives à la gestion administrative du projet.

II. Description des tâches

L'Assistant (e) de Direction mettra en œuvre les tâches suivantes :

- réception et analyse sommaire des documents entrants (lettre, mémo, e-mail, etc.) tout en assurant l'expédition des correspondances;
- accueil des visiteurs et leur orientation;
- traitement du courrier départ;
- réalisation des tâches administratives (rédaction, saisie, mise en forme, impression, reliure...)

- gestion des dossiers, courrier et documents (tri, ventilation à leur destinataire);
- tenu à jour les registres, les courriers et des différents rapports;
- classement et suivi des dossiers et les documents du projet conformément au manuel des procédures administrative, financière, comptable et de passation de marché;
- participation à la gestion de l'agenda du Coordonnateur du projet;
- gestion des archives en rapport au « courrier arrivée » et « courrier départ »;
- classement et archivage physique et électronique des documents (correspondances, rapports, etc.);
- gestion des appels téléphoniques de l'UGP;
- rédaction des procès-verbaux et compte-rendu des séances de travail au sein de l'UGP;
- circulation de l'information dans toute la structure;
- autres menus travaux;
- toutes autres tâches demandées par le coordonnateur et entrant dans le cadre de la réalisation des objectifs du projet.

III. Profil du Consultant

L'Assistant Administratif doit :

- avoir au moins un diplôme de type BTS/Licence (BAC +2/3) en gestion administrative, secrétariat/Assistant (e) de direction, ou toute autre diplôme équivalent d'une université reconnue;
- avoir une expérience d'au moins trois ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement;
- avoir une expérience pratique auprès des struc-

tures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, FIDA, UE, Agences de l'ONU, etc.) serait un atout;

- avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.;
- avoir des aptitudes de travailler sous pression, en équipe, avec rigueur, dans un milieu multiculturel;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attesta-

tions de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

VII. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 août 2021 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste d'Assistant Administratif du PRISP »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : 06, rue LOCKO Isaac, secteur Blanche Gomes, arrondissement 2 Baongo Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 13 mai 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

RÉSEAUX SOCIAUX

Lancement de la campagne "Être citoyen en ligne"

La campagne "Être citoyen en ligne", qui vise, entre autres, à encourager l'adoption des comportements responsables dans la publication et le partage des contenus en ligne, a été lancée, le 15 mai, à Brazzaville par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo.

Après le lancement à Brazzaville, la campagne "Être citoyen en ligne" va s'étendre sur toute l'étendue du territoire national avec pour cibles les usagers des réseaux sociaux, les influenceurs, les journalistes, les communicateurs, les jeunes : étudiants, lycéens collégiens pour ne pas dire tout citoyen appelé à utiliser les réseaux sociaux dans ses besoins de communication.

« Dans les prochains jours, les équipes du Conseil supérieur de la liberté de communication, conduites par les hauts conseillers, vont se rendre dans les chefs-lieux de départements pour sensibiliser les internautes à un usage citoyen et responsable des réseaux sociaux ; lutter contre la publication et le partage des contenus d'incitation à la haine



La campagne "Être citoyen en ligne" lancée Adiac

tribale », a fait savoir Philippe Mvouo.

Présentant le projet de cette campagne, le Dr Idriss Antonin Bossoto, spécialiste des questions du numérique, a indiqué qu'à l'issue de ladite

campagne les internautes doivent être conscients des conséquences de la diffusion et du partage des contenus séditieux, diffamatoires et injurieux. Ils doivent, par ailleurs, intérioriser les sanctions

réglementaires et pénales.

Implication de tous

Selon Philippe Mvouo, le champ de sensibilisation dans le cadre de la campagne "Être citoyen

en ligne" est vaste. « Les seuls ouvriers du Conseil supérieur de la liberté de communication ne peuvent pas suffire à le défricher », a-t-il souligné en appelant à l'implication de tous les citoyens congolais et étrangers vivant au Congo, les confessions religieuses...

Aussi, à en croire le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, pour les acteurs politiques cette campagne se dessine comme un nouveau champ à explorer et exploiter pour mobiliser leurs bases partisans. « Les réseaux ne devraient pas être un terrain de règlement de comptes à travers la désinformation, les attaques directes et violentes des adversaires politiques que l'on transforme en ennemis politiques », a déclaré Philippe Mvouo.

Rominique Makaya

FOIRE DE PARIS

Le mannequin Gloire Moundango représente le Collectif des acteurs

Jeune femme aux multiples casquettes parmi les membres de la délégation de l'Agence nationale des artisans du Congo, Gloire Moundango apporte la touche de la Société des ambianceurs et des personnes élégantes. Zoom sur sa collection «Made in Congo»

Durant la Foire de Paris qui s'est terminée le 12 mai dernier au Parc des expositions de la Porte de Versailles, Gloire Moundango, le mannequin international, a dressé les échantillons du Collectif des acteurs de la mode du Congo conçus dans le croisement du traditionnel et la rigueur technique de la modernité. Elle a donné à voir, au point de susciter des ventes, un type de création d'une collection entre «exotisme et couleurs tropicales» pour une mode ethnique avant-gardiste.

« Même si c'est Paris qui, très souvent, monopolise depuis toujours les rênes des diktats en matière de mode, les créations en provenance du Congo ont beaucoup plu aux visiteurs friands d'altérité », a-t-elle confié, fière du triomphe du côté séduction et marketing du style ethnique dans la capitale française.

Dans les présentoirs de fortune, les visiteurs pouvaient trouver chemises, pantalons, tissus en Wax et autres accessoires de mode conçus dans un esprit de métissage issu d'un cumul harmonieux des différences.

Pour la Congolaise, la participation à cette édition de la Foire de Paris a été un réel tremplin offert aux créateurs qu'elle a eu l'honneur de représenter. « Par cette occasion, j'ai étendu le talent de mes collègues à l'international, même si nos productions demeurent en quête d'authenticité, là où tout créateur obtient l'aval en vue d'une reconnaissance professionnelle dans le milieu de la mode ».

Marie Alfred Ngoma



Gloire Moundango, mannequin international / Marie Alfred Ngoma